



Le Conseil d'Etat a présenté hier son très attendu programme de législature 2022-2026

Cinq défis pour le Fribourg de demain



Le Conseil d'Etat fribourgeois in corpore a présenté hier matin son programme de législature aux médias. Jean-Baptiste Morel

« NICOLAS MARADAN

Politique » Le Conseil d'Etat fribourgeois in corpore a présenté hier aux médias son programme de législature 2022-2026, un document étalé sur une septantaine de pages et tiré à plus de 700 exemplaires. Un plan quinquennal basé sur les trois piliers fondamentaux du développement durable: économie et innovation, cohésion sociale, transition environnementale.

L'exécutif cantonal y met en

évidence un certain nombre de projets qu'il compte mener à bien ces prochaines années, dont cinq, passés en revue ci-dessous, sont jugés prioritaires. «Le gouvernement renouvelé a tracé un itinéraire ambitieux suivant une nouvelle approche qui s'inscrit sur le long terme», souligne le centriste Olivier Curty, président du collège.

Education numérique Premier axe prioritaire, la numérisation à l'école. La ministre de

l'Education Sylvie Bonvin-Sansonnsens explique: «Les enfants grandissent au contact du numérique. Et qu'on le veuille ou non, ils y sont confrontés tous les jours, souvent sans surveillance et sans accompagnement. Le Conseil d'Etat choisit d'être réaliste face à ce phénomène en mettant en place une stratégie d'éducation numérique dans les écoles fribourgeoises (par ailleurs déjà présentée fin mars, ndr).»

LA LIBERTÉ

La Liberté
1700 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch/

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'153
Parution: 6x/semaine



Page: 10
Surface: 112'982 mm²



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

WWW.FR.CH

Ordre: 1088138 Référence: 84541077
N° de thème: 999.080 Coupure Page: 2/3

Sachant le sujet sensible, l'écologiste se veut rassurante: «Les enseignants n'auront pas à faire du support numérique, ni les élèves à passer tout leur temps devant des écrans. Les livres et les crayons auront encore leur place dans nos classes. Ils ne seront pas remplacés de sitôt. Ce n'est pas le but.»

Santé Deuxième objectif, le développement des infrastructures sanitaires. Ministre de la Santé, Philippe Demierre assure: «Le canton s'impliquera dans la concrétisation des stratégies propres de l'Hôpital fribourgeois (HFR), du Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM) et de l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB), tout en veillant à leur viabilité financière.» Le démocrate du centre ajoute: «Une attention particulière sera portée à un soutien à l'HFR. Celui-ci pourra être défini plus précisément une fois que les premiers résultats de l'étude d'excellence opérationnelle mandatée par le canton et confiée à la société KPMG seront disponibles, ce qui sera le cas cet été.»

Environnement Les enjeux climatiques ne sont pas oubliés. «Il s'agira d'une part de mettre en œuvre le Plan climat (voté par le Grand Conseil en septembre 2021, ndlr), mais aussi de renforcer des politiques sectorielles dans les domaines des transports publics, de l'énergie ou de l'agriculture. Fribourg figurerait parmi les premiers cantons de Suisse à se fixer des objectifs ambitieux en matière de politique climatique, avec une réduction de 50% des émissions de CO₂ d'ici à 2030 et la neutralité carbone d'ici à 2050», rappelle Jean-François Steiert.

Le socialiste poursuit:

«Concernant le Plan climat en tant que tel, la priorité sera donnée ces prochaines années à la stratégie pour la protection des sols et à l'application des principes de l'urbanisme durable. S'y ajoute la réalisation de la stratégie sur la biodiversité qui vient d'être lancée. Enfin, le Conseil d'Etat souhaite définir une feuille de route en matière d'économie circulaire.»

Collectivités publiques Le programme de législature devrait aussi déployer ses effets au niveau institutionnel. Le ministre de tutelle Didier Castella décrypte: «Nous devons moderniser l'organisation des collectivités publiques pour une action plus agile et plus démocratique. En effet, la structure des institutions fribourgeoises date pour l'essentiel du milieu du XIX^e siècle. Plusieurs adaptations importantes ont été réalisées, notamment en matière de fusions de communes. Mais elles montrent quelques limites.» Concrètement, cette modernisation passera par des révisions de la loi sur les préfets et de la loi sur les communes.

Autre ambition: la mise en place d'une législation sur les langues officielles. Didier Castella relève: «L'idée est de présenter une loi sur les langues qui permettrait d'intégrer la notion de communes bilingues, qui a déjà été intégrée à la Constitution cantonale, mais jamais mise en œuvre sur le plan législatif. Aujourd'hui, il n'y a pas de processus défini pour déclarer une commune bilingue.» L'objectif est de mettre un projet en consultation avant la fin de l'année, promet le libéral-radical.

Guichet virtuel Impossible d'établir une feuille de route pour la prochaine législature sans parler de digitalisation. «Ces cinq prochaines années, nous renforcerons encore le guichet de cyberadministration en y offrant toujours plus de prestations digitalisées, non seulement de la part de l'administration cantonale, mais aussi des communes», note Romain Collaud. Le magistrat PLR prévient: «Le rôle de l'Etat dans l'aventure numérique ne se résume pas à la digitalisation de ses prestations. La sécurité numérique constitue elle aussi un enjeu toujours plus important.» Il évoque notamment la création, déjà annoncée, d'un commissariat dédié à la sécurité numérique au sein de la police cantonale.

Le Conseil d'Etat informe toutefois que la réalisation de tous ces projets dépendra des moyens financiers à disposition. Le grand argentier Jean-Pierre Sigglen détaille: «Au cours de la législature, nous voulons contenir le taux de croissance des charges à 2,2% par année, sous réserve évidemment de l'inflation. La maîtrise des charges est un élément important, car elle ne dépend que de nous, alors que les recettes, pour une bonne partie, dépendent d'événements sur lesquels nous avons moins d'emprise.»

Le centriste enchaîne: «Concernant les investissements nets, le volume, pour la législature, a été fixé à 640 millions de francs.» La chancelière Danielle Gagnaux-Morel précise par ailleurs: «Les travaux concernant le plan financier sont toujours en cours, en parallèle à ceux du budget. Ils seront présentés dans la deuxième moitié de l'année.» »



«Le gouvernement renouvelé a tracé un itinéraire ambitieux»

Olivier Curty

COMMENTAIRE

Roger Federer, Anne Hathaway et l'avenir du canton

Souvenez-vous de cette publicité: Roger Federer et Anne Hathaway confortablement installés dans une salle de cinéma, devant un film vantant les trésors de la Suisse. Sous leurs yeux, des paysages de cartes postales, du col de la Furka au Kapellbrücke de Lucerne en passant par le château de Gruyères. Un spot de deux minutes réalisé par Suisse Tourisme pour charmer les visiteurs d'ici et d'ailleurs.

En ce début de législature, le Conseil d'Etat fribourgeois se livre en quelque sorte au même exercice de séduction. Sans aller jusqu'à convoquer le maître de Wimbledon ou une actrice oscarisée,

son programme de législature 2022-2026 tient en effet davantage de la campagne marketing que du cahier des charges politique. Et dépeint un panorama bien séduisant pour l'avenir d'un canton qui pourrait compter entre 370 000 et 420 000 habitants en 2050.

Ce plan gouvernemental ne s'épanche évidemment pas sur les sujets qui fâchent: assainissement de l'ancienne décharge de la Pila, initiative pour des urgences 24 h sur 24, nouveau calcul de la taxe sur la plus-value immobilière, redémarrage de la pisciculture d'Estavayer-le-Lac, construction d'une liaison routière entre Marly et Matran, baisse

générale du pouvoir d'achat ou nécessité d'assurer la transition énergétique malgré le violent rejet de l'éolien.

Au-delà des beaux slogans, la nouvelle feuille de route de l'exécutif cantonal n'est pas pour autant une coquille vide. Elle promet notamment de s'attaquer enfin aux déficits chroniques de l'Hôpital fribourgeois ou d'ouvrir l'épineux dossier de la législation sur les langues officielles. Des engagements fermes à défaut d'être concrets, qui témoignent d'une certaine ambition. Reste maintenant à la concrétiser. Car ce programme de législature ne doit pas être que du cinéma. **NICOLAS MARADAN**